

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU CENTRE  
DU 25 NOVEMBRE 1976

-----

PRESENTS :

- COLLEGE A : MM. BRIDOUX - MORIAMEZ - MALVACHE -  
Mme MORIAMEZ - Melle JULLIEN
- COLLEGE B : MM. DELANNOY B. - DELANNOY M.
- COLLEGE C : MM. DELCOURT - GILLIOT
- A. T. O. S. : MM. BURY René - LEMAIRE.

EXCUSE :

- M. GILLIARD - Maire d'Anzin

PERSONNALITES EXTERIEURES :

- M. le Maire de Valenciennes représenté par M. VILCOT
- M. le Président LINQUETTE représenté par M. CELLIER  
Président de l'I. U. T.
- M. EDERN - Directeur de la Raffinerie ANTAR
- MM. GOZET - MOTRICH.

MEMBRES DE DROIT :

- M. le Recteur représenté par M. PARENT
- M. KOPF Agent Comptable

ETUDIANTS :

- Mme DROMBRY
- M. VAN DEN NEST

INVITES :

- MM. BARA - BOURGOIS - COFFIGNIEZ - DOGEMONT - OBERT -  
PRUVOT.

ONT DONNE POUR VOIR :

- |                |   |                |
|----------------|---|----------------|
| - M. COQUET    | à | M. BRIDOUX     |
| - M. LECOCQ    | à | M. MALVACHE    |
| - Melle WAQUEZ | à | M. BRIDOUX     |
| - M. TROTIN    | à | M. DELANNOY B. |
| - M. RICHEZ    | à | M. GILLIOT     |

Monsieur le Président BRIDOUX ouvre la séance du Conseil à 15 heures.

Avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit, Monsieur BRIDOUX remercie très vivement les membres du Conseil, arrivés à la fin de leur mandat, et exprime sa profonde gratitude pour l'oeuvre efficace qui a été accomplie dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles. Il tient à rappeler que pendant 3 ans leur action, leurs décisions, leurs suggestions, leur clairvoyance et leur dévouement ont permis à son prédécesseur Monsieur le Professeur MORIAMEZ et à lui-même d'assurer les lourdes responsabilités qui incombent au Président de l'Université.

Est soumis ensuite au Conseil le précédent compte-rendu qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'Ordre du Jour est le suivant :

- I - Problèmes de rentrée ;
- II - Décision Budgétaire Modificative 1976 ;
- III - Questions diverses.

I - PROBLEMES DE RENTREE

. les Effectifs

Au 20 novembre 1976, le seuil des 1 900 étudiants inscrits a été franchi. Actuellement, par rapport au 20 novembre 1975, 124 inscriptions supplémentaires ont été enregistrées.

	: 20 novembre 1975	: 20 novembre 1976
( I. U. T.	: 679	: 759
( Lettres	: 494	: 456
( Sciences	: 382	: 355
( Capacité	: 223	: 332
( TOTAL	: 1 778	: 1 902

.../...

Au titre de la formation continue, Madame MORIAMEZ précise que le CNAM enregistre 1 000 inscriptions et Monsieur BARA signale que le CEPPE accueille plus de 1 000 stagiaires.

. les enseignements nouveaux.

Le Président rappelle la mise en place au niveau du second cycle :

- de la Maîtrise de Mécanique-Physique	38 étudiants ;
- de la Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières	14
- du Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures	15
- de l'Année Préprofessionnelle en Audio-Visuel	11

et précise qu'il a demandé aux responsables d'affiner les programmes et de veiller au bon niveau de ces formations. Il s'agit d'un point fondamental pour le Centre Universitaire dont la renommée est liée en partie à la qualité des premières promotions d'étudiants qui seront lancées sur le marché.

Monsieur MORIAMEZ souhaite que des communications soient faites régulièrement au Conseil sur ce sujet. La discussion est ouverte.

Monsieur BRIDOUX traite ensuite de l'année préprofessionnelle en audio-visuel à partir du dossier ébauché dans ses grandes lignes par Monsieur LEVIN. Bien entendu, il reste à détailler les contenus et les horaires de cette formation.

.../...

Après avoir remercié Messieurs OBERT et SCHAAR qui se sont attaché le concours des experts comptables dans le cadre de la Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières, le Président insiste plus généralement sur le rôle prépondérant que doivent jouer les représentants de la profession dans les formations à finalité professionnelle.

En ce qui concerne le 3ème cycle, il est porté à la connaissance du Conseil que le Centre Universitaire de Valenciennes est habilité à délivrer d'une part, conjointement avec l'Université de Lille I, le DEA de Mathématiques et le DEA d'Automatique, et d'autre part, conjointement avec Lille I et l'Ecole Nationale des Arts et Métiers, le DEA de Mécanique. Ainsi les enseignants qualifiés du Centre Universitaire auront-ils la possibilité de participer à des enseignements organisés par l'Université de Lille I. Quant aux étudiants de 3ème cycle ils pourront soutenir leur thèse à Valenciennes ; le grade de docteur (de 3ème cycle ou d'Etat) leur sera conféré sous le double sceau des deux Etablissements liés par convention.

. les Dossiers "Constructions"

Dans un premier temps, le Président BRIDOUX exprime sa reconnaissance à Monsieur le Recteur NIVEAU qui a bien voulu plaider le dossier des Constructions de l'Etablissement et remercie à nouveau les membres du Conseil et tous les Collègues qui ont contribué à la préparation du dossier ainsi que les Maires du Syndicat Intercommunal qui ont accepté d'acquérir 4ha de terrains supplémentaires, afin que les opérations de construction se déroulent dans les meilleures conditions.

Il évoque ensuite les nombreux problèmes liés au manque de locaux et confirme, devant le représentant de Monsieur le Recteur, le caractère prioritaire accordé aux projets valenciennes, à savoir la construction des deux UER de Sciences et de Lettres.

.../...

Par ailleurs, le Président suit attentivement le dossier préparé par Mademoiselle JULLIEN en vue de la construction de la Bibliothèque Universitaire ainsi que celui des installations sportives instruit par Monsieur PRUVOT. Monsieur PRUVOT tient à informer le Conseil de la dégradation permanente des conditions dans lesquelles il est amené à travailler.

Pour conclure son intervention, le Président BRIDOUX rappelle que le Centre Universitaire a fourni les preuves de sa capacité et de sa vitalité. Il appartient désormais à l'Etat de lui apporter l'aide indispensable à la poursuite de ses objectifs.

Monsieur MORIAMEZ rend hommage au Président pour les efforts qu'il a accomplis et insiste à nouveau sur l'extrême urgence qui s'attache à la réalisation des constructions.

Monsieur PARENT replace les faits dans leur contexte régional et en conclut que la situation du Centre Universitaire appelle des mesures de première urgence en matière de constructions.

## II - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Monsieur PRUVOT, rapporteur de la Commission des Finances, soumet la DBM n° 1 à l'examen des membres du Conseil (voir Annexe 1).

Monsieur le Président remercie Monsieur PRUVOT et les membres de la Commission des Finances qui ont travaillé en collaboration étroite avec Monsieur l'Agent Comptable, et dresse ensuite la liste des principales dépenses d'équipement : laboratoire de langues, machine Offset, corrélateur, soufflerie.

Madame MORIAMEZ fait état de l'énorme déficit de l'IUT qui résulte des restrictions imposées par le Secrétariat d'Etat aux Universités.

.../...

Monsieur CELLIER tient à signaler que les Chefs de départements ont oeuvré en utilisant de façon optimale les possibilités offertes. C'est pourquoi la rentrée s'est effectuée dans des conditions relativement acceptables. Cependant, le Président de l'I. U. T. ajoute que la fin de l'année le préoccupe.

La discussion est ouverte.

Monsieur BRIDOUX soumet au Conseil la DBM n° 1 qui est approuvée à l'unanimité des membres présents.

#### IV - QUESTIONS DIVERSES.

##### Projet de Convention avec Lille I

Le projet soumis à l'approbation du Conseil de l'Université de Lille I dans le courant de l'année 1975 a été l'objet de longues discussions. L'Université l'a en définitive accepté mais une modification est intervenue : les collègues de Lille ont tenu à ajouter le titre I (annexe 2)

Le Président BRIDOUX précise que ce projet n'exclut pas la convention passée avec Paris VI.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la convention liant les deux Etablissements.

##### Projet de Convention avec l'Université des Sciences Sociales de Grenoble.

Un Centre Universitaire ne peut délivrer seul des diplômes nationaux. Par conséquent Monsieur BRIDOUX, à la suite des contacts pris avec le Professeur LEFEBVRE, responsable de la Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières de l'Université de Grenoble, a obtenu le concours des collègues Grenoblois pour la mise en place de cet enseignement à Valenciennes.

Le projet de convention, élaboré par Monsieur OBERT, a reçu l'approbation de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble. Le Conseil du Centre l'approuve à l'unanimité.

. la représentation des Etudiants de Capacité

Une récente décision du Conseil d'Etat a conféré aux étudiants de 1ère année de Capacité en Droit la qualité d'électeurs. Il paraissait donc logique de prévoir la représentation de quelque 300 étudiants.

Il a été envisagé de constituer un collège regroupant l'ensemble des capacitaires (1ère et 2ème année) et de le rattacher provisoirement à l'UER de Sciences, comme ce fut le cas en son temps pour celui des étudiants de la future UER de Lettres.

Les statuts de l'UER de Sciences ayant fixé à 8 le nombre des élus étudiants, il convenait de modifier la composition des collèges étudiants et la répartition des sièges attribués à chacun d'eux.

Ce fut l'objet d'une délibération du Conseil de l'UER de Sciences, en vertu de laquelle les dispositions suivantes ont été adoptées :

- collège Capacité en Droit 1ère et 2ème année      1 siège ;
- collège DEUG Sciences 1ère année                      1 siège ;
- collège DEUG Sciences 2ème année                      2 sièges;
- collège Audio-Visuel                                        1 siège ;
- collège Maîtrise de Sciences et Techniques  
Comptables et Financières                              1 siège ;
- collège Maîtrise de Mécanique, Sciences  
Techniques et Méthodes, 3ème cycle                      2 sièges.

La délibération du Conseil de l'UER est approuvée à l'unanimité.

Le Président BRIDOUX rappelle qu'il s'agit d'une solution temporaire et propose la création d'une Commission de la Législation et des Statuts.

.../...

En effet d'une part, les structures de l'Etablissement ne sont pas figées - les effectifs et les enseignements évoluent - et d'autre part des textes réglementaires sont intervenus depuis l'élaboration de nos statuts. Par conséquent, la Commission serait chargée d'étudier et de proposer au Conseil les modifications qu'il convient d'apporter aux statuts.

La proposition du Président est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement des représentants étudiants au Conseil des Sports.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil des Sports a procédé au renouvellement de la plupart de ses membres étudiants.

Ont été élus et ont participé aux délibérations, sous réserve que leur élection soit confirmée par le Conseil du Centre, les candidats suivants :

- |                              |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|
| - Melle LUSSON Sylvie        | DEUG A 1ère année ;             |
| - M. ELKHETTAB Saïd          | T. C. II ;                      |
| - M. MARESCAUX André         | T. C. I ;                       |
| - M. DESSAINT Gilles         | DEUG Sciences 2ème année ;      |
| - M. DESWARTVAEGER J. Michel | Anglais commercial, 1ère année. |

Le Conseil du Centre approuve la procédure adoptée par le Conseil des Sports.

Calendrier des vacances

Etudiants :

- NOEL : du samedi 18 décembre 1976 au soir au lundi 3 janvier au matin ;  
 FEVRIER : du samedi 12 février au soir au lundi 21 février au matin ;  
 PRINTEMPS du samedi 26 mars au soir au mardi 12 avril au matin.

